



Le 13 octobre 2022, la CCI du Tarn a accueilli les acteurs de la prévention pour la quatrième édition du « PRST Tour » en présence de 78 personnes !

ZOOM SUR...

Deux thématiques ont été abordées plus particulièrement lors de cet événement.

...MAIS POURQUOI UN PRST TOUR ?

Le Plan Régional Santé Travail Occitanie, adopté le 18 mai 2022, est un outil partenarial au service de la santé au travail pour améliorer la prévention des risques professionnels. Il prend en compte les spécificités régionales dont la cible est l'entreprise et particulièrement la petite et très petite entreprise.

Afin d'initier le dialogue avec les entreprises du territoire et pour mieux faire connaître leurs actions, les partenaires du PRST (DREETS, CARSAT, Aract, MSA, OPPBTP, SPST, ARS, partenaires sociaux...) organisent un « PRST Tour ».

Le « PRST Tour » c'est 8 rencontres dans 8 lieux, au plus près des entreprises de notre territoire, dans les locaux des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) départementales.

En une matinée, les entreprises disposent d'un panorama assez large sur la prévention au travail, avec :

- une information sur les enjeux de leur territoire,
- une présentation du nouveau PRST : le diagnostic territorial ajusté et les 16 actions,
- un zoom sur quelques thématiques du PRST,
- des échanges avec les intervenants et les entreprises.



LA PREVENTION DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Le risque routier professionnel demeure un enjeu fort pour les entreprises car plus d'un décès professionnel sur deux a lieu sur la route.

Ce risque doit donc être intégré dans l'évaluation des risques et donner lieu à des mesures de prévention qui se déclinent sur les 4 axes de management du risque routier. Thibaut ALAZARD (Ingénieur de prévention - service de prévention et de santé au travail du Tarn (SPSTT)) et Philippe MERCANTI (Ingénieur Prévention - OPPBTP) ont développé chacun de ces axes après un échange interactif avec la salle via un questionnaire en ligne et en direct ! Ils ont ensuite présenté une courte vidéo ainsi qu'un panel d'outils à disposition de tous !

+ d'info : prst-occitanie.fr

TABLE RONDE : QVCT ET ATTRACTIVITE DES METIERS

Une table ronde sur la QVCT et l'attractivité des métiers a été l'occasion pour Nathalie Mur (représentante MEDEF-co pilote attractivité des métiers), Isabelle Ricard (représentante CFDT-co pilote attractivité des métiers) et Jean-Marc Lantourne (chargé de mission ARACT Occitanie - pilote QVCT) de présenter les enjeux de ces deux actions du PRST : la qualité de vie et l'amélioration des conditions de travail comme un levier pour agir sur l'attractivité des métiers ! M Xavier RIVIERE, directeur opérationnel les Fermiers Occitans a expliqué ensuite les actions mise en œuvre en matière de conditions de travail, rémunération, environnement de travail au sein de l'établissement de Labryère.

Si l'entreprise parvient aujourd'hui à fidéliser ses salariés, elle souligne toutefois les difficultés qu'elle rencontre pour recruter de nouveaux salariés.

+ d'info : prst-occitanie.fr

UNE QUESTION À...

...**Isabelle Ricard**

(Vice-Présidente CRPST CFTD)

Pourquoi les partenaires sociaux ont-ils souhaité porter l'action attractivité des métiers et des conditions de travail ?

Malgré l'obligation de négocier annuellement la qualité de vie au travail (QVT), les partenaires sociaux ont fait le constat que cela ne va toujours pas de soi et que dès que l'on touche à l'organisation concrète travail dans les équipes, les choses se compliquent. Dans les faits, la QVT est souvent réduite au seul bien-être des salariés dans l'entreprise, à grand renfort de conciergeries et de salles de sport, évacuant la question du travail lui-même. Pourtant, ce sont les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail qui déterminent la QVT.

L'épanouissement professionnel que recherchent les salariés passe par de bonnes conditions de travail. C'est aujourd'hui un critère majeur de la recherche d'emploi.

Les entreprises doivent réaliser que la QVT est un levier de compétitivité. L'enjeu est double : attirer les compétences et les conserver. Si à son arrivée dans l'entreprise, le salarié constate que l'organisation du travail est défailante, manque de moyens et que l'ambiance de travail est dégradée, il n'hésitera pas à quitter l'entreprise, parfois dès la période d'essai.

Les partenaires sociaux portent depuis longtemps ce message et cette action du PRST4 est l'occasion de mettre en place des expérimentations permettant de renforcer le dialogue social dans les entreprises pour promouvoir l'amélioration des conditions de travail comme facteur d'attractivité.

... **Virginie NEGRE**

(référente PRST DREETS Occitanie)

Vous évoquez les partenaires de prévention qui travaillent dans le cadre de ce plan... Concrètement quels sont ces acteurs qui peuvent accompagner l'entreprise ?

Tous les acteurs du PRST ! Sans faire de liste exhaustive : l'État apporte son expertise en matière de droit du travail. L'inspection du travail outre son rôle de contrôle est aussi là pour informer, conseiller, concilier. Les partenaires sociaux nous permettent de mieux appréhender les enjeux des entreprises : direction et salariés.

La CARSAT propose un panel d'outils pratiques ou d'aides financières. La MSA est l'interlocutrice privilégiée des entreprises agricoles et l'OPPBTP celui des entreprises du BTP.

L'ARACT propose des accompagnements et expérimente, notamment en matière de pratique du dialogue social.

Les SPST ont un fort ancrage territorial et connaissent bien l'entreprise. Ils peuvent apporter une aide précieuse en matière d'évaluation des risques ou de prévention de la désinsertion professionnelle. D'autres acteurs travaillent aussi sur ce sujet majeur : Cap emploi, l'AGEFIPH, CARSAT...

Bref vous l'aurez compris nous travaillons tous de concert et le relais auprès de l'entreprise dépendra aussi de sa demande, de son besoin.

Vous avez eu la parole !

Xavier RIVIÈRE
Directeur opérationnel
LES FERMIERS OCCITANS

Notre entreprise avait besoin de recruter or les abattoirs font peur. Pour attirer de nouveaux salariés, nous avons voulu mieux faire connaître nos métiers avec des journées portes ouvertes, des vidéos témoignages de salariés. Nous nous

sommes aussi rendus sur les marchés.

Nous prêtons aussi attention à l'accueil des nouveaux salariés. Nous informons régulièrement sur la santé sécurité au travail et travaillons avec la médecine du travail de la MSA sur les TMS.

Enfin, nous prenons en compte les propositions d'amélioration de poste formulées par les salariés.

En matière d'attractivité, il n'y a pas que le salaire qui compte. Les conditions de travail jouent un rôle important.

LA PHRASE INSPIRANTE

“ Les salariés connaissent leur métier. Les écouter résout bien des situations. L'échange avec eux est souvent la clé. ”

Chiffres clés, santé au travail des femmes, CSE, documents en téléchargement... Retrouvez toutes les thématiques sur :

prst-occitanie.fr



PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL

Occitanie